

SYMPOSIUM FRANCO-QUÉBÉCOIS SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET LOCAL ET LE SOUTIEN AUX FAMILLES

LES ENJEUX ACTUELS EN MATIÈRE DE POLITIQUE FAMILIALE ET
DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL EN FRANCE ET AU QUÉBEC

24 OCTOBRE 2006

MARGUERITE BLAIS, PH.D. PRÉSIDENTE

Conseil de la famille
et de l'enfance
Québec 

POLITIQUE FAMILIALE QUÉBÉCOISE PLUS DE 40 ANS À SE DÉVELOPPER

- Le développement de la politique familiale est tributaire
 - De notre histoire
 - Des contextes sociaux qui se sont succédé
 - Des préoccupations de plusieurs générations de parents
 - Des luttes portées par le mouvement familial

Conseil de la famille et de l'enfance

Cette présentation a été effectuée le 24 octobre 2006, au cours du "Symposium franco-québécois sur le développement social local et le soutien aux familles" dans le cadre des Journées annuelles de santé publique (JASP) 2006. L'ensemble des présentations est disponible sur le site Web des JASP, à l'adresse <http://www.inspq.qc.ca/jasp>.

LA POLITIQUE FAMILIALE AUJOURD'HUI AU QUÉBEC

- La réponse des gouvernements aux attentes exprimées par les personnes qui ont à cœur le bien-être des familles

Conseil de la famille et de l'enfance

LES TROIS GRANDES PÉRIODES

- Pour mettre en perspective les enjeux actuels de la politique familiale

Conseil de la famille et de l'enfance

LA PREMIÈRE PÉRIODE (1987-1997)

- Une politique axée sur les prestations en espèces et sur le soutien financier aux familles

Conseil de la famille et de l'enfance

DÉCEMBRE 1987

- Le gouvernement du Québec adopte
 - Énoncé de politique familiale qui précise ses orientations
- Il crée
 - Secrétariat à la famille qui coordonne le développement de la politique familiale
 - Le Conseil de la famille, en 1988

Conseil de la famille et de l'enfance

LA PRIORITÉ EN 1988

- Améliorer le soutien financier aux familles

- Plusieurs mesures dont une allocation très populaire : les « bébés-bonus »
 - Montant de 500 \$ pour le premier et le deuxième enfant
 - Montant de 3 000 \$ pour le troisième enfant et chaque enfant suivant

Conseil de la famille et de l'enfance

AUTRES MESURES

- L'allocation pour jeunes enfants

- L'imposition des allocations familiales québécoises est abolie

- Panoplie mesures fiscales :
 - Exemptions, réduction d'impôt pour la famille, crédits d'impôts

Conseil de la famille et de l'enfance

LE GOUVERNEMENT ADOPTE EN 1998

- Énoncé de politique sur les services de garde à l'enfance

Conseil de la famille et de l'enfance

PREMIÈRE « POLITIQUE FAMILIALE EXPLICITE »

- Vise la reconnaissance des familles nombreuses
- Accorde la priorité au soutien financier aux familles
- Destinée particulièrement aux familles ayant plusieurs enfants et aux enfants plus jeunes
- Secrétariat à la famille prépare trois plans d'action en matière familiale

Conseil de la famille et de l'enfance

LA DEUXIÈME PÉRIODE (1997- 2003)

- Livre blanc intitulé « Les nouvelles dispositions de la politique familiale »
 - Développement accéléré des services de garde éducatifs à coûts minimes
 - Création d'un régime québécois d'assurance parentale
 - Réforme du soutien financier par l'instauration de l'allocation unifiée pour enfants

Conseil de la famille et de l'enfance

UN MINISTÈRE ENTIÈREMENT DÉDIÉ À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE EST CRÉÉ

Le Conseil de la famille est modernisé
et devient
Le Conseil de la famille et de l'enfance

Conseil de la famille et de l'enfance

LA PRIORITÉ DE CETTE POLITIQUE

- Réseau de services de garde éducatifs
 - Objectif de 200 000 places
- Budgets d'aide financière et fiscale aux familles ne seront plus aussi importants

Conseil de la famille et de l'enfance

DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS SONT IMPLANTÉS

- Enfants d'âge préscolaire moyennant une contribution parentale minimale de 5 \$ par jour
- Centres de la petite enfance
- Garderies à but lucratif avec entente

Conseil de la famille et de l'enfance

ALLOCATIONS

- Allocations d'aide aux familles transformées en une allocation familiale sélective selon le revenu qui attribue des montants plus élevés aux familles à faible revenu
- Allocation pour enfant handicapé est maintenue
- Familles à l'aide sociale et familles de travailleurs à faible revenu reçoivent le même soutien financier pour leurs enfants

Conseil de la famille et de l'enfance

INTENTION DE CRÉER SON PROPRE RÉGIME D'ASSURANCE PARENTALE

- Pour bonifier les congés parentaux d'un plus grand nombre de personnes
- Programme n'a pas pu être mis en place faute d'entente avec le gouvernement fédéral

Conseil de la famille et de l'enfance

3 GRANDS OBJECTIFS

- Faciliter la conciliation des responsabilités parentales et professionnelles
- Favoriser le développement des enfants et l'égalité des chances
- Assurer l'équité par un soutien universel aux familles et une aide accrue aux familles à faible revenu

Conseil de la famille et de l'enfance

TROISIÈME PÉRIODE (2003 À AUJOURD'HUI) : DES MESURES EN ÉQUILIBRE?

- Période actuelle pourrait être qualifiée de « moyen terme »
- Trois grandes mesures :
 - Consolidation du réseau de services de garde et le contrôle des coûts afférents
 - Création du programme Soutien aux enfants
 - Régime québécois d'assurance parentale

Conseil de la famille et de l'enfance

CONTRIBUTION PARENTALE POUR LA GARDE DES ENFANTS

- Passe de 5 \$ à 7 \$ par jour, afin d'assurer la pérennité des services de garde
- Création des 200 000 places atteinte
- Mise sur pied des bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial
- Poursuite de l'amélioration de la qualité des services fait partie des défis à relever

Conseil de la famille et de l'enfance

DEUX NOUVEAUX CRÉDITS D'IMPÔT REMBOURSABLES POUR LES FAMILLES

- Soutien aux enfants – prestation pour enfants handicapés
- Prime au travail

Conseil de la famille et de l'enfance

LE RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE (RQAP)

- Plus accessible, plus généreux, et plus souple en vigueur depuis janvier 2006

Conseil de la famille et de l'enfance

PREMIER ENJEU : « ASSURER LA PÉRENNITÉ DES MESURES »

- La pérennité du soutien demeure un principe à asseoir
- Politique comme une entité comportant deux segments :
 - Une base stable, répondant à des besoins bien identifiés et qui transcendent les années
 - Une partie variable, nécessaire pour expérimenter des mesures en fonction de problématiques ou de besoins émergents

Conseil de la famille et de l'enfance

DEUXIÈME ENJEU : « RÉCONCILIER ACTION LOCALE ET ACTION GOUVERNEMENTALE »

- Le débat se polarise chez nous trop souvent entre les tenants du « mur à mur » et les partisans de « ne rien faire du tout »
- Cesser d'opposer politiques sociales et mesures locales
- La voie à suivre est de concilier les deux

Conseil de la famille et de l'enfance

DEUXIÈME ENJEU

- Les politiques familiales municipales un bon exemple d'actions locales
- Donner aux municipalités les leviers nécessaires
- Répartition inégale de la population sur le territoire québécois et sa géographie particulière rendent la tâche encore plus difficile

Conseil de la famille et de l'enfance

TROISIÈME ENJEU : « OBSERVER LA DIVERSITÉ DES FAMILLES ET
TENIR COMPTE DU « LIEN PARENT – ENFANT » DANS LA
CONCEPTION DE NOS PROGRAMMES DESTINÉS À LA FAMILLE »

- La famille revêt des formes multiples :
 - Le modèle selon lequel un enfant vit avec son père et sa mère n'est plus l'unique modèle

**Mouvance de la structure familiale mais
affirmation du lien parent-enfant**

- Il faut adopter cette nouvelle perspective et en tenir compte dans la conception de nos programmes visant la famille

Conseil de la famille et de l'enfance

CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE

POUR PLUS D'INFORMATION,
NOUS VOUS INVITONS À CONSULTER NOTRE SITE
INTERNET

OU À COMMUNIQUER AVEC NOUS

1-877-221-7024

VOUS AUREZ AUSSI LA POSSIBILITÉ DE VOUS INSCRIRE
POUR RECEVOIR NOTRE BULLETIN ÉLECTRONIQUE À
L'ADRESSE SUIVANTE :

WWW.CFE.GOUV.QC.CA

Conseil de la famille et de l'enfance